

**CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES**

Siège et secrétariat : 9 rue Chaigneau – CS 80030
79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

☎ 05. 49. 06. 08. 50. et 05. 49. 06. 08. 56.

Internet : www.cdg79.fr / e.mail : cdg79@cdg79.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 FEVRIER 2026

DELIBERATION N° 2 : Débat d'orientation Budgétaire pour l'année 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux du mois de février, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est réuni à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, rue de l'Abbaye, sous la présidence de Monsieur Alain LECOINTE, Président.

Date de convocation 23 janvier 2026

Etaient présents : 12 membres titulaires et suppléants

M. Alain LECOINTE, Mme Sylvie COUSIN, M. Hervé LE BRETON, M. Roland MORICEAU, M. Michel CHANTREAU, M. Stéphane BAUDRY, M. Jean-Marc BERNARD, M. Patrice CESBRON, Mme Maryse CHARRIER, Mme Murielle HEURTEBISE-DANIAUD, Mme Nadine KIMBOROWICZ, M. Jean-Michel RENAULT.

- M. Laurent BALAVOINE, Conseiller aux décideurs locaux DGFIP – présent

Etaient excusés : M. Johnny BROSSEAU, Mme Marie-Noëlle BEAU, M. Jacques BILLY, Mme Chantal BRILLAUD, Mme Claudine GRELLIER, Mme Corine MICOU, Mme Marie-Pierre MISSIOUX, M. Jean-François MOREAU, M. Olivier POIRAUD, M. Jérôme BARON, Mme Armelle CASSIN, M. Olivier FOUILLET, Mme Maryline GELÉE, Mme Sarah KLINGLER, M. Gérard LABORDERIE, M. Jean-François RENOUX, Mme Laurence VIOLLEAU.

- Mme Christelle MERDJIMEKIAN, conseillère DDFIP – excusée

Monsieur le Président rappelle au Conseil d'administration que, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, art. L.2312-1, L.3312-1, L.4312-1, L.5211-36 et L.5622-3, un rapport d'orientation budgétaire suivi d'un débat d'orientation budgétaire au sein de l'assemblée délibérante est organisé dans les collectivités territoriales et certains établissements publics, deux mois avant le vote du budget primitif.

Monsieur le Président présente alors le rapport d'orientation budgétaire pour le CDG79, ci-annexé.

Le Conseil d'administration, après avoir organisé son débat d'orientation budgétaire, et à l'unanimité :

- PREND ACTE de la présentation du rapport relatif à l'organisation du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2026.

Ainsi délibéré et signé après lecture,



Le Président,

Alain LECOINTE

Délibération télétransmise en Préfecture le : **16 FEV. 2026**

Accusé réception le :

16 FEV. 2026

EXÉCUTOIRE

Publiée le : **19 FEV. 2026**

Certifiée conforme à l'original

Saint-Maixent-l'École, le : **19 FEV. 2026**

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur général,

Cyrille DEVENDEVILLE

